

Photos de la page couverture :
(de gauche à droite, de haut en bas)

- 1 États-Unis — St. Louis (Missouri), la « Porte de l'Ouest ». À l'avant-plan, le fleuve Mississippi, le « Gateway Arch » et la silhouette de la ville.
- 2 Japon — Le château Himeji, à l'ouest d'Osaka, constitue un exemple remarquable d'architecture japonaise du XVII^e siècle (Photo : Ambassade du Japon).
- 3 Allemagne de l'Ouest — Le vieux quartier de Düsseldorf sur les rives du Rhin est réservé aux piétons qui peuvent y profiter des nombreux restaurants, cafés et bistros (Photo : Ambassade de la RFA).
- 4 Arabie Saoudite — L'aéroport international de Dhahran comprend entre autres une aérogare moderne d'une rare beauté, témoignage éloquent de l'architecture arabe d'aujourd'hui (Photo : Affaires extérieures Canada).
- 5 Mexique — L'immense campus de l'Université nationale autonome de Mexico, construit dans les années 50, présente une architecture étonnante caractérisée par des peintures murales multicolores et de nombreuses sculptures (Photo : Ambassade du Mexique).
- 6 Côte-d'Ivoire — L'édifice de la Banque africaine de développement à Abidjan. Le Canada participe au Fonds africain de développement (Photo : Daniel Thibault pour l'ACDI).
- 7 URSS — L'église Basile-le-Bienheureux sur la Place Rouge à Moscou est réputée pour ses coupes bulbeuses multicolores et torsadées (Photo : Ambassade de l'URSS).
- 8 Singapour — Le port de Singapour, situé sur une baie aux eaux profondes, est le deuxième du monde pour le tonnage qu'on y transige. À l'arrière-plan, le chantier naval et le quartier financier (Photo : Singapore Convention Bureau à New York).
- 9 Brésil — La plage d'Ipanema à Rio de Janeiro, lieu touristique de prédilection, est située dans la Zone sud, sur une étroite bande de terre entre la mer et la montagne (Photo : Lignes aériennes Varig).

(also available in English)

Préparé par la Direction des services de communication au Canada sur le commerce (BTC)

Dans les pages qui suivent. . .

Ce répertoire contient la liste de toutes les missions canadiennes à l'étranger dont les responsabilités incluent le commerce extérieur, l'investissement et le tourisme. Les noms des chefs des missions sont indiqués, ainsi que ceux des agents responsables dans les domaines du commerce, de l'économie et du tourisme.

Vous pouvez entrer directement en contact avec la section commerciale de toute mission. Le chef de mission vous apportera lui-même son entière collaboration sur tout sujet que vous jugerez bon de soumettre directement à son attention.

Avis aux nouveaux exportateurs : Avant de communiquer avec une mission à l'étranger, on vous recommande de discuter de votre projet avec un agent commercial dans l'un des bureaux régionaux du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR). Celui-ci peut vous donner des conseils judicieux. Vous trouverez l'adresse du bureau du MEIR dans votre région en consultant l'annuaire téléphonique ou en téléphonant à Info-Export (sans frais) au 1-800-267-8376.

Les missions qui n'ont pas d'agent des affaires commerciales sont marquées d'un astérisque; on précise alors la section commerciale dont relève le territoire en question. S'il y a lieu, des renvois sont indiqués.

Ce répertoire est tenu à jour dans toute la mesure du possible, car les changements de personnel dans les missions canadiennes à l'étranger sont fréquents.

En dehors des missions à l'étranger, le ministère des Affaires extérieures compte cinq secteurs géographiques à Ottawa chargés des différentes régions du monde (voir liste). À l'intérieur de ces secteurs, des directions de l'expansion du commerce, de l'investissement et du tourisme s'occupent de promouvoir les exportations canadiennes et la croissance économique, notamment en tenant les sociétés canadiennes au fait des débouchés dans chaque région.

Pour obtenir plus de renseignements, d'autres publications sur le commerce ou des exemplaires du répertoire, veuillez vous adresser à :

INFO-EXPORT (BTCE)
Ministère des Affaires extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Tél. : 1-800-267-8376 (sans frais)
Appels d'Ottawa : 993-6435

Comment communiquer efficacement avec votre délégué commercial

Lorsque vous communiquez avec les ambassades, les hauts-commissariats ou les consulats du Canada à l'étranger, par lettre ou par télex, vous devriez fournir tous les renseignements permettant de déterminer clairement l'aide dont vous avez besoin. Il est recommandé aux sociétés d'élaborer un plan de commercialisation et de ne communiquer qu'avec les délégués commerciaux du secteur visé. Lorsque vous communiquez pour la première fois avec un délégué commercial, vous devriez fournir les renseignements suivants :

- votre nom
- le nom et l'adresse complète de votre société
- votre numéro de téléphone et l'indicatif régional
- votre numéro de télex et l'indicatif
- votre numéro de télécopieur
- une description minutieuse de vos produits ou de vos services, et de leur usage (Évitez d'abréger, cela pourrait prêter à confusion)
- votre plan de marketing — ventes directes, contrats de représentation, fabrication sous licence, etc.
- marchés cibles
- expérience dans l'exportation — vers quels autres pays exportez-vous?
- vous devriez fournir à la mission des brochures sur vos produits (au moins cinq exemplaires) — elles devront suivre votre télex ou être annexées à votre lettre.

Il serait également utile d'indiquer aux délégués commerciaux le nom des agents qui vous représentent déjà, s'il y a lieu, ainsi que tout changement à cet égard.

Pour de plus amples renseignements sur le rôle des délégués commerciaux, consulter la publication *Aux futurs exportateurs*, que l'on peut obtenir auprès d'Info-Export.